

Initiatives ministérielles

Une autre conséquence qu'ignore, j'en suis sûr, le gouvernement est que, avec la perte du programme de subventions et la baisse d'activité qui en découlera, non seulement il est vraisemblable, mais il est probable, que nous allons voir le CN et le CP, mais surtout le CN, exercer des pressions supplémentaires pour que d'autres lignes ferroviaires soient supprimées dans le Canada atlantique. À l'exception de deux ou trois parcours, nous avons perdu tout le trafic de VIA Rail. Au fil des ans nous avons perdu un grand nombre d'itinéraires de fret du CN. Il ne reste plus rien à Terre-Neuve ni à l'Île-du-Prince-Édouard. Le CN a fait savoir qu'il voulait abandonner d'autres parcours.

• (1700)

La disparition de la subvention fera également augmenter les pressions à cet égard. Essentiellement, la région, dont la population est clairsemée mais assez nombreuse, se voit privée de son infrastructure de transport. Nous savons tous sûrement qu'un réseau efficace de transport est à la base de toute économie, en particulier en milieu rural. Or, on est en train de démanteler ce réseau, et le projet de loi contribue de façon importante à sa destruction.

M. Ferguson: Monsieur le Président, je voudrais demander à mon collègue s'il a étudié le principe du projet de loi, qui se rapproche beaucoup de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest. Bien sûr, dans un pays beau, immense et diversifié comme le Canada, les frais de transport et d'expédition sont nécessairement très élevés. Depuis la Confédération et même avant, nous, Canadiens, nous sommes toujours attachés à bâtir le pays de l'Est à l'Ouest et à mettre en oeuvre des programmes visant à relier les différentes régions. Dans le cas qui nous intéresse, on veut mettre le grain de l'Ouest à la disposition de l'est du Canada.

Je me demande si de l'avis du député, le gouvernement au moyen de ce projet de loi tente encore une fois de favoriser des relations nord-sud en séparant la région de l'Atlantique du reste du Canada pour la mettre à la merci du grain importé des États-Unis ou d'autres pays.

M. Tobin: Monsieur le Président, je pense que le député de Lambton—Middlesex a fort bien exposé la situation. Le fait est que le grain de l'Ouest et du Centre a été acheminé vers le Canada atlantique. Pour l'Ouest, l'Ontario est l'Est, mais d'où je demeure, l'Ontario est le Centre. La perte du taux de l'Est entraînera un ralentissement notable de ce mouvement.

Je ne blâme pas l'organisme en question. Cependant, il est attristant que constater que la Commission des transports des provinces de l'Atlantique en est réduite à demander au gouvernement du Canada de retirer des droits compensateurs qui ont été appliqués à juste titre, au maïs américain. La Commission agit ainsi, non parce qu'on souhaite remplacer le maïs américain par du maïs canadien, mais bien parce que les fondements, l'infrastructure de la région a été complètement anéantie par le gouvernement et que la région est aux abois.

Il est également déplorable de voir que la Commission, étant donné qu'il n'est plus possible d'expédier le grain de l'Ouest vers les ports de l'Est, est obligée de demander au gouvernement du Canada de permettre l'importation des grains étrangers au détriment de grains canadiens, ce qui déplacera des agriculteurs canadiens. La Commission agit ainsi non par manque de loyauté envers le pays ni parce qu'elle souhaite mettre fin aux échanges et au commerce entre les régions. On agit ainsi parce qu'on n'a pas le choix. Bien sûr, des influences puissantes s'emploient à augmenter l'attraction nord-sud et à supprimer le commerce est-sud dans les régions de l'Atlantique. L'unité nationale en souffrira certainement.

Lorsque, en raison d'une politique du gouvernement, une région du pays est obligée d'adresser une pétition au gouvernement du Canada pour lui demander de supprimer les droits compensateurs appliqués au maïs des États-Unis, droits que les agriculteurs d'une autre région, dans ce cas-ci l'Ontario, ont réussi à obtenir en premier lieu, il faut conclure que les mesures qu'adopte le gouvernement ne contribuent pas à l'unité nationale. Elles contribuent plutôt à créer une situation qui désunit les habitants du pays et s'attaque à la structure même du pays.

Le plus tragique dans tout cela, c'est que le gouvernement n'a probablement pas conçu ces mesures et leurs répercussions à dessein. Le gouvernement n'a aucune idée de ce qu'il fait, il ne se préoccupe que du résultat final, c'est-à-dire d'épargner une somme relativement dérisoire. Exception faite du résultat final, il ne comprend rien, ni les conséquences de ses décisions pour le Canada, ni leurs répercussions sur le fait que nous vivons tous dans le même pays, que nous faisons affaire ensemble, que nous développons des valeurs communes et que nous trouvons des moyens d'unir notre nation.

Ce projet de loi contribue à détruire l'unité nationale de notre pays.